



BONNES PRATIQUES DE GESTION DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) POUR LES ENTREPRENEURS

Voici quelques informations et conseils pour vous aider à mieux planifier vos travaux et à mieux gérer les résidus de CRD.

Étapes à envisager lors d'un chantier

Étape 1 : Réutiliser

- Si certains matériaux ou items sont en bon état et peuvent facilement être séparés ou démontés, envisagez de les mettre de côté pour un autre chantier ou de les revendre.
- Vous pourriez aussi les mettre de côté à la disposition de vos employés pour leurs projets personnels.

Étape 2 : Trier

- En fonction de l'espace disponible, prévoyez de séparer certains résidus dans différents conteneurs ou dans des conteneurs compartimentés pour mieux recycler ou valoriser les résidus ensuite.
- Le métal, le bois, les agrégats et le carton devraient notamment être triés sur le chantier.

Étape 3 : Recycler et valoriser

- Certains résidus peuvent être directement envoyés chez un recycleur (par exemple le métal) et peuvent même représenter une source de revenus. Le bois est également plus facile à valoriser lorsqu'il est séparé des autres résidus.
- Les résidus en mélange, non dangereux, devraient être envoyés vers un centre de tri de résidus de construction.
- Les petites entreprises peuvent également apporter leurs résidus de CRD aux [écocentres](#), en payant le tarif en vigueur.
- Les résidus dangereux (peinture, ampoules au mercure, etc.) doivent être séparés des autres résidus et envoyés vers des filières de traitement appropriées.

Emplacement des centres de transfert et de tri de résidus de CRD en Outaouais

- Centre de transfert GFL-Matrec – 418, rue Saint Louis, Gatineau
- Centre de tri Enviro-Connexions – 1765, boul. Maloney Est, Gatineau
- Centre de tri Terracube – 6, chemin Douglas, Chelsea
- Centre de tri Myral – 815, rue Vernon, Gatineau
- Centre de tri Épursol – 187, chemin Industriel, L'Ange-Gardien
- Centre de tri Transport RLS – 108, rue Papineau, Papineauville
- Centre de tri FiloGreen – 152, chemin de l'Industrie Nord, Lichtfield
- Centre de tri Excavation Jacques Lirette – 284, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Simon
- Centre de tri Thibault Démolition – 135, chemin St-Antoine, Val-des-Monts

Projets pilotes en cours à Gatineau

- La Ville de Gatineau a mandaté l'organisme à but non lucratif SURCY pour documenter le **potentiel de récupération et de réemploi de bâtiments** sur son territoire et donner lieu à un projet pilote de déconstruction. Des diagnostics visuels permettront d'identifier les matériaux typiquement présents dans différentes typologies de bâtiments régulièrement sujet à la démolition : résidentiel ancien et récent, commercial et municipal. Des recommandations seront émises aux propriétaires des bâtiments visés. De plus, un des bâtiments diagnostiqués sera ciblé pour servir de **projet pilote à un processus de déconstruction**. SURCY accompagnera les parties prenantes, s'assurera du suivi de la démarche et offrira une formation à l'entrepreneur chargé des travaux, tout en œuvrant à identifier et activer les débouchés de vente ou de don des items déconstruits ayant un potentiel de réemploi.
- Pour documenter les enjeux et **identifier des solutions concrètes au tri en chantier**, la Ville de Gatineau a également mandaté l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) afin d'accompagner **quatre chantiers de construction**. Les entrepreneurs volontaires bénéficieront d'une formation au tri et d'un accompagnement dès la phase de planification du chantier, l'objectif étant d'optimiser la gestion des résidus sur le chantier, tout en prenant en compte les contraintes existantes.

Ressources

- La Ville de Gatineau a relancé en septembre 2023 la **table de concertation régionale sur les résidus de CRD**. Avec plusieurs acteurs clés du secteur, incluant des entrepreneurs, des associations régionales de la construction et des représentants municipaux et gouvernementaux, cette table de concertation, animée par le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO), a pour objectifs de faciliter l'adoption de meilleures pratiques d'économie circulaire, grâce à la collaboration entre les acteurs, et de mener à un changement de culture durable.
- La Ville de Gatineau a également participé à un projet du **laboratoire d'accélération du CERIEC** (soit le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire, qui est rattaché à l'École de technologie supérieure de Montréal) concernant les clauses qui pourraient être intégrées dans les processus d'attribution de permis de construction. La Ville est en réflexion sur ce sujet. Le CERIEC met à disposition de nombreux rapports de projets pilotes et de recherches sur le **site de la construction circulaire**.
- L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) a participé à un projet pilote de tri en chantier, qui a mené à une **étude contenant des recommandations sur le tri en chantier** ainsi qu'une **trousse d'outils** pour mieux planifier et gérer les résidus de CRD.
- L'OBNL SURCY a publié plusieurs guides concernant le réemploi de matériaux issus de bâtiments : un **guide sur le réemploi en immobilier collectif** et un **guide sur les matériaux récupérables lors de la rénovation de plex et d'unifamiliales**.



- Le secteur de la construction fait partie des secteurs visés par la feuille de route gouvernementale en économie circulaire. Ainsi, des projets précis visant les résidus de CRD devraient émerger dans le plan d'action gouvernemental à venir.
- En juin 2024, un comité d'experts du secteur mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a par ailleurs recommandé 9 actions prioritaires à mettre en œuvre d'ici 2026.